

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Construire son identité professionnelle et assurer une communication professionnelle I			
Ancien Code	PAT11B09TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XATI1090		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sylvie WRONA (sylvie.wrona@helha.be) Cem OZDEN (cem.ozden@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter à l'étudiant une base théorique et pratique en méthodologie de la recherche, en anglais, en informatique et en démarche réflexive qui lui permettront de développer son identité de praticien réflexif.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
 - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
 - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
 - 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 7 **Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin**
 - 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
 - 7.2 Traiter les images obtenues
- Compétence 8 **Veiller à la sécurité**
 - 8.3 Informer les patients et les différents partenaires sur les risques et les effets des rayons ionisants

Acquis d'apprentissage visés

se référer aux fiches d'activités d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B09TIA	Méthodologie de la recherche 1: initiation à la recherche documentaire	12 h / 1 C
PAT11B09TIB	Anglais technique et médical 1	24 h / 2 C
PAT11B09TIC	Informatique: initiation et bureautique	24 h / 1 C
PAT11B09TID	Informatique appliquée et télématique hospitalière 1	8 h / 1 C
PAT11B09TIE	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT11B09TIA	Méthodologie de la recherche 1: initiation à la recherche documentaire	10
PAT11B09TIB	Anglais technique et médical 1	20
PAT11B09TIC	Informatique: initiation et bureautique	10
PAT11B09TID	Informatique appliquée et télématique hospitalière 1	10
PAT11B09TIE	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 1: initiation à la recherche documentaire			
Ancien Code	15_PATI1B09TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1091		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sylvie WRONA (sylvie.wrona@helha.be) Cem OZDEN (cem.ozden@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage poursuit le développement de connaissances de base en recherche documentaire appliquée. Il s'agit de l'apprentissage de notions supports indispensables à d'autres activités d'enseignements présentes dans le cursus de technologue en imagerie médicale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Respecter les étapes de rédaction d'un travail écrit dans toutes les productions demandées dans le cadre des activités d'apprentissage
- Rechercher des sources professionnelles ou scientifiques selon les méthodes de recherche documentaire vues aux cours
- Rédiger les bibliographies de toutes les productions dans le cadre des activités d'apprentissage selon le guide méthodologique « APA »
- Maîtriser les concepts de résumé, de synthèse et de rédaction d'une fiche de lecture et d'un poster.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Visite virtuelle du centre de documentation
- Initiation à la recherche documentaire
- Critères de rédaction d'un travail écrit
- Présentation détaillée de l'utilisation du guide de méthodologie de la recherche documentaire « APA »
- Démonstration de l'utilisation du catalogue PMB - Démonstration d'un exercice type de recherche documentaire appliquée
- Présentation de la fiche de lecture
- Présentation des notions de résumé et de synthèse, rédaction d'un poster
- Préparation et accompagnement à la rédaction de l'exercice de recherche documentaire.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux interactifs.

Exercices réalisés en groupes en séances de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedback en classe et/ou sur rendez-vous.

Sources et références

Abrégé normes bibliographiques APA (7e édition) disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/2b7e42bd-7ca2-4d33-b40c-7bc91b022da1/Abre%C%81ge%CC%81%20BPEM%20normes%20bibliographiques%20APA%207ed.pdf?guest=true>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports PPT sur moodle ConnectED

catalogue PMB

Abrégé normes bibliographiques APA (7e édition) disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/2b7e42bd-7ca2-4d33-b40c-7bc91b022da1/Abre%C%81ge%CC%81%20BPEM%20normes%20bibliographiques%20APA%207ed.pdf?guest=true>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit, en groupe pour la première session et travail à améliorer (groupe en tout ou en partie) en juin si échec en janvier et pour la 2ème session pour les membres du groupe n'ayant pas validé l'UE. Le système de cotation du travail est repris dans la grille d'évaluation présente sur ConnectED. Une réussite de la partie "bibliographie" à 50% au moins de la note **est obligatoire**. Si la cote de la partie "bibliographie" du travail à rendre est inférieure à 50%, une note inférieure à 8/20 sera attribuée à l'ensemble de l'évaluation.

Ce travail est à poster sur moodle ConnectED pour les dates précisées dans le document "Modalités d'évaluation".

Une note inférieure à 8/20 entraînera un échec pour cette AA conformément aux modalités d'évaluation relatives à cette UE et reprise ci-dessous:

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100	Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Une réussite de la partie "bibliographie" à 50% au moins de la note est obligatoire pour valider l'AA. Si la cote de la partie "bibliographie" du travail à rendre est inférieure à 50%, une note de 0/20 sera attribuée à l'ensemble de l'évaluation. Ces dispositions ont été explicitées lors de la 1ère séance de cours et sont clairement présentées dans le PPT disponible sur ConnectED. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais technique et médical 1			
Ancien Code	15_PATI1B09TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1092		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, l'étudiant soit capable de :

- **formuler** correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- **structurer** correctement en anglais des phrases simples.
- **utiliser** du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- **appliquer** la théorie grammaticale dans des exercices.
- **comprendre, formuler et répondre** à des questions, **traduire** des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- **un parcours linguistique** en anglais créé dans le but d'aider l'étudiant à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel infirmier.

- **une table de discussion** (module de 8 heures) structurée à partir de mises en situations avec des personnes soignées.

Démarches d'apprentissage

- **un test d'anglais** (Wallangues), réalisé en autonomie au Q1 avant le 1er cours, permet à l'étudiant et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter l'étudiant vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3)

module 1 : A-1 ou A1;

module 2 : A2;

module 3 : B1 ou plus. Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.

les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

- **le parcours linguistique** 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la noteglobale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- **l'examen écrit** : 60% de la note finale : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED
- Disponibilité de l'enseignante en classe et via e-mail

Sources et références

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. J., J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2:

1. Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen écrit en juin 60% : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours

linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Q3:

1. Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen écrit en juin 60% : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux modules entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen écrit :

- 1 absence : la note à l'examen commencera à 18/20 au Q2 et au Q3.
- 2 absences : la note à l'examen commencera à 16/20 au Q2 et au Q3.
- 3 absences : la note à l'examen commencera à 14/20 au Q2 et au Q3.
- 4 absences : la note à l'examen commencera à 12/20 au Q2 et au Q3.
- 5 absences : la note à l'examen commencera à 10/20 au Q2 et au Q3.

Pour toute absence justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime validé par la direction et/ou coordination aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée.

Pour toute partie considérée comme réussie (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres parties de l'AA. Les parties en échec devront être représentées dans tous les cas.

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Informatique: initiation et bureautique			
Ancien Code	15_PATI1B09TIC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1093		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

L'informatique est incontournable dans notre société, et de plus en plus présente dans le milieu paramédical. Ce cours a pour but de familiariser les étudiants à l'utilisation d'un ordinateur et d'apprendre à utiliser les outils de base de la bureautique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera :

- familiarisé avec les différents composants d'un ordinateur (hardware)
- familiarisé avec les différents aspects logiciels : systèmes d'exploitations, formats de fichiers, quelques aspects juridiques,...
- familiarisé avec les logiciels de bureautique usuels
- conscientisé sur les problèmes de sécurité informatique pour particuliers et leurs solutions usuelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours pratique consiste à se familiariser avec les outils de bureautique usuels : traitement de texte, tableur, module de composition de diaporama, module de dessin vectoriel, module de composition de formules mathématiques,...

Le cours théorique aborde les points suivants :

- historique de l'informatique
- matériel (*hardware*) : composants, stockage de la mémoire, unités de mesures,...
- logiciel (*software*) : systèmes d'exploitation, formats de fichiers, logiciels,...
- télécommunications : réseaux, internet, courrier électronique,...
- transmission de l'information : modes, types de liaisons, ports, normes USB,...
- sécurité informatique : virus, cheval de Troie, spyware, adware, keyloggers, phishing, spam, hoaxes, mots de passe, réseaux sociaux, et solutions pour l'utilisateur particulier
- droits d'auteur, vie privée,...
- etc.

Démarches d'apprentissage

- Le cours théorique est magistral.
- Le cours pratique se fait en salle informatique. L'étudiant évolue à son propre rythme en suivant progressivement des tutoriels présentant les fonctionnalités des logiciels et proposant divers exercices, et en interagissant avec les autres étudiants ou le professeur. Le professeur peut aussi donner des explications ou indications à l'ensemble de la classe de façon magistrale.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme en ligne.
- Il est à la responsabilité des étudiants de : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, prendre note des résolutions d'exercices réalisées au cours, réaliser des synthèses,...

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- modalités de l'AA
- exposés théoriques montrés au cours
- tutoriels pour l'apprentissage des logiciels de bureautique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un examen écrit individuel.
- Un examen pratique individuel de bureautique sur ordinateur.
- Pour les modalités d'organisation et d'évaluation *détaillées*, l'étudiant doit se référer au document *ad hoc* disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve + Evp	100			Exe + Exp	100

Eve = Évaluation écrite, Evp = Évaluation pratique, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.
- Si l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou réalise une fraude à l'AA, ceci a pour conséquence les mentions respectives "CM", "PR", "PP" ou "FR" à la cote de l'AA et à la note de l'UE, et donc la non validation de l'UE.
- En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Informatique appliquée et télématique hospitalière 1			
Ancien Code	15_PATI1B09TID	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1094		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	8 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Le but de cette Activité d'Apprentissage (AA) est de savoir lire des données hospitalières réelles DapCARE en imagerie médicale et d'en dégager les tendances. Une attention particulière sera accordée au fait de pouvoir donner ces explications en langage courant avec clarté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un tableur afin de déterminer les tendances générales de données hospitalières réelles DAPcare en imagerie médicale (pourcentages, proportions, histogrammes et graphiques en secteurs, moyenne, médiane, écart-type,...)
- exprimer ces tendances en langage courant avec clarté ou avec des graphiques
- utiliser un traitement de texte afin de présenter ces résultats dans un document tapuscrit soigné.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices pratiques sur l'utilisation d'un traitement de texte et d'un tableur.
- Éléments de statistiques descriptives : pourcentages et proportions, graphiques, valeurs centrales, valeurs de dispersion,...
- Un exercice conséquent d'analyse de données hospitalières réelles en imagerie médicale.

Démarches d'apprentissage

Le cours se donne en salle informatique. L'étudiant apprend à son propre rythme en réalisant progressivement les exercices pratiques, et en interagissant avec les autres étudiants ou l'enseignant. L'enseignant peut aussi donner des explications ou indications à l'ensemble de la classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme en ligne.

- Il est à la responsabilité des étudiants de : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, prendre note des résolutions d'exercices réalisées au cours, réaliser des synthèses,...
- Une ou plusieurs séances de cours sont consacrées au travail de groupe à réaliser tenant lieu d'évaluation. Les étudiants peuvent recevoir une évaluation formative de leur production.
 - Cette évaluation formative ne sera réalisée que durant les séances de cours.

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- modalités détaillées pour cette AA
- exposés théoriques montrés au cours
- tutoriels pour l'apprentissage des logiciels de bureautique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste à réaliser, par équipes d'étudiants, un **travail tapuscrit** répondant à certaines questions sur un jeu de données hospitalières réelles en imagerie médicale, en langage courant ou avec des graphiques.

- L'enseignant peut décider du choix des équipes.
- L'enseignant ne s'occupe pas de la gestion interne des équipes, sauf circonstances qui l'exigent. Dans ce cas, le titulaire ou le coordinateur peuvent également intervenir.
- Chaque équipe reçoit un jeu de données et un jeu de questions propres, déterminés par l'enseignant.
- Le travail est à déposer sur la plateforme à la page de l'AA. Deux documents sont à déposer : le rapport en PDF et le fichier tableur avec les calculs effectués.
- **Échéances** :
 - **un point bonus** sera attribué à la cote finale de l'AA si le travail est rendu dans les deux semaines après le dernier cours
 - cette disposition n'est pas valable s'il reste moins de deux semaines entre le dernier cours et le premier jour de la session d'examens
 - la date limite correspond à la date la plus proche entre celles-ci : un mois après le dernier cours, le premier jour de la session d'examens.
- **Critères incontournables** : la cote sera de 0/20
 - en cas de plagiat avéré (similitudes troublantes entre travaux ou parties de travaux de groupes différents)
 - au cas où il manquerait un des documents demandés
 - au cas où le travail ne serait pas rendu d'ici la date limite.
- La cote est la même pour tous les membres de l'équipe.
- En cas de deuxième session, le travail est à améliorer pour l'équipe (ou individuellement si un seul étudiant est en deuxième session) selon les mêmes modalités.
- Pour les modalités d'organisation et d'évaluation *détaillées*, l'étudiant doit se référer au document *ad hoc* disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.
- En cas de non participation à l'évaluation (travail non rendu à la date limite), la note "PP" est attribuée à l'UE pour chaque étudiant du groupe. L'étudiant doit représenter les activités d'apprentissage pour lesquelles il n'a pas obtenu une note d'au moins 10/20.
- En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 1			
Ancien Code	15_PATI1B09TIE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1095		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cem OZDEN (cem.ozden@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant et de sa représentation de la profession. Elle permettra de mettre en lumière toutes les facettes du métier et les compétences requises.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant :

- de construire son identité professionnelle,
- d'adopter une démarche réflexive vis-à-vis de sa pratique,
- de s'impliquer dans sa formation avec capacité d'auto-régulation de son action
- de mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Prise de connaissance du référentiel de compétences
- Définition de la démarche réflexive et du portfolio
- Liens entre démarche réflexive et portfolio
- Mieux se connaître pour analyser ses forces et faiblesses à l'aide de l'outil SWOT
- Apprentissage de la rédaction d'objectifs en vue des stages
- Initier la création d'un portfolio d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

La constitution d'un portfolio (réflexif) offrira une vision globale du parcours d'apprentissage et de développement de l'étudiant. Il encouragera l'auto-réflexion continue et l'auto-évaluation, permettant ainsi à l'étudiant d'examiner régulièrement ses compétences et ses progrès. C'est un outil précieux pour suivre l'évolution des compétences au fil du temps et soutenir le développement professionnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Howard, G. (2008). Les intelligences multiples. Retz.

Lafortune Louise. (2015). L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation. Québec, Canada: Presses Universitaires du Québec.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement de compétences. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Yann, V. (2015). Construire une pratique réflexive. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Activités en classe individuelles et collectives

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit (portfolio) à remettre sur ConnectEd en hors session.

Au Q3, travail écrit à améliorer pour 100% de la note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).